



## Centre Métropolis du Québec Immigration et métropoles

Mars 2006

### CAPSULE RECHERCHE

Aspects démographiques, économiques et linguistiques de l'immigration – Phase II

# LE RÔLE DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES SUR LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

**Mots clés :** Immigration, langue, insertion en emploi, maintien en emploi, analyse longitudinale, régression de survie par morceaux

## RÉSUMÉ

La situation des immigrants sur le marché du travail est souvent perçue comme un effet de leur capacité à parler la langue du pays d'accueil. Dans un contexte bilingue, comme celui de Montréal, la place respective de chaque langue dans le processus d'établissement professionnel des immigrants est remise en question. Est-ce que la connaissance de l'anglais et la connaissance du français ont un impact similaire sur l'intégration en emploi des nouveaux arrivants? Est-ce que cet effet de la langue est toujours observable après quelques années d'établissement?

Étant donné que les immigrants, dans leur quotidien, seront aussi amenés à côtoyer des personnes issues de la société d'accueil, des réseaux sociaux peuvent être construits autour d'une langue commune. Est-ce que ces nouveaux réseaux, de même que les compétences linguistiques, favoriseront l'insertion et le maintien en emploi des immigrants dans la société d'accueil?

## MÉTHODOLOGIE

Étudier le rôle de la langue sur l'établissement professionnel des immigrants implique avant tout de s'attarder aux allées et venues des nouveaux arrivants sur le marché du travail. Ce n'est qu'une fois ce processus bien compris qu'il est possible de saisir

l'ampleur des retombées de la langue sur les revenus et les statuts d'emploi des immigrants.

Les données de cette étude proviennent de l'enquête longitudinale portant sur les dix premières années d'établissement d'une cohorte d'immigrants arrivés au Québec en 1989 (ÉNI). Pour observer si les effets de la langue varient au fil de l'établissement en emploi des immigrants, les modèles d'analyse ont été affinés avec des indicateurs linguistiques plus complets, privilégiant l'étude des emplois selon leur positionnement dans le temps plutôt que selon leur rang et en observant si l'effet de la langue est constant tout au long d'un même épisode d'emploi ou de non-emploi. Par ailleurs, on a aussi mesuré l'effet d'autres formes de compétences linguistiques – tels que les cours de langue ou de COFI, le niveau de maîtrise de la langue mentionné lors des entrevues – sur la mobilité professionnelle.

## FAITS SAILLANTS

La langue n'est pas toujours le principal élément expliquant la durée des épisodes d'emploi et de non-emploi. Elle n'a d'ailleurs pas un effet homogène sur le temps passé en emploi et en non-emploi. Celui-ci dépend des modalités d'action de la langue, du nombre d'années passées dans la société d'accueil de même que dans les épisodes d'emploi et de non-

emploi. De plus, les comportements de la cohorte d'immigrants étudiée ne permettent pas de faire ressortir une importance particulière au français ou à l'anglais dans le contexte montréalais. Les deux langues ont un rôle différencié dans le temps sur les processus d'insertion et de maintien en emploi des immigrants.

La connaissance de l'anglais raccourcit la durée du premier emploi commencé durant la première année d'établissement. Est-elle un signe de mobilité en emploi ou un indicateur de précarité en emploi? Qu'est-ce qui explique la fin de l'emploi : une meilleure offre d'emploi, une mise à pied, une maladie, un accident de travail ou une autre raison? Connaître le type de fin d'emploi ou les trajectoires en emploi des immigrants pourraient aider à faire cette distinction. Les futures analyses devraient prendre en considération cette dimension.

La connaissance linguistique n'est pas la seule modalité de la langue à agir sur la vitesse d'accès à un nouvel emploi. Deux types de réseaux linguistiques ont une influence sur la vitesse d'accès à un nouvel emploi : les réseaux créés dans les lieux de travail et ceux créés dans les lieux de formation. Ces résultats amènent à questionner sur les politiques actuelles mises en place par le gouvernement pour favoriser l'intégration des immigrants à la communauté francophone du Québec. Les cours de langue favorisent l'intégration des immigrants allophones, mais qu'en est-il des ressources mises à la disposition des immigrants, y compris ceux ayant déjà une connaissance suffisante du français, pour faciliter l'établissement de contacts avec la société d'accueil? Serait-il possible, par exemple, de mettre en place des programmes de jumelage entre les nouveaux arrivants et les Québécois? Ce type de programme pourrait être bénéfique pour l'immigrant dans différents aspects de son établissement, et ce, tant à court terme qu'à long terme. Par exemple, les liens créés par le biais de ce programme peuvent éventuellement être mobilisés dans le cadre d'une recherche d'emploi.

## APPORT À L'ÉLABORATION DE POLITIQUES

Le projet vise à mieux comprendre la mobilité professionnelle des immigrants. Cette mobilité est

souvent au cœur du projet migratoire des personnes et l'hypothèse linguistique au cœur du discours politique et des modalités de support à l'intégration. Dans ce contexte, il apparaît fondamental d'examiner l'efficacité et les modalités de l'effet de la compétence linguistique sur la mobilité.

Le sujet est d'intérêt pour le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (francisation) et pour l'ensemble des ONG qui travaillent à la francisation des immigrants, puisqu'il porte sur les effets professionnels de cette francisation.

## PROSPECTIVES

L'objectif de cette recherche était de s'attarder uniquement à l'impact de la langue sur l'insertion et le maintien en emploi des immigrants. Dans les recherches futures, il serait intéressant d'enrichir les analyses en précisant les caractéristiques des emplois considérés. Vers quel type d'emploi l'immigrant se destine-t-il? Est-ce un emploi en français, en anglais ou dans une autre langue? Accède-t-il à un meilleur emploi que le précédent? D'autres recherches bénéficieraient à cibler le type et la qualité de l'emploi obtenu par les immigrants après une certaine période de recherche. De cette façon, il serait possible de vérifier par exemple si la connaissance de la langue française augmente ou non les chances d'accéder rapidement à un meilleur emploi.

Les recherches futures auraient aussi avantage à s'intéresser à la notion de réseaux sociaux. Il serait pertinent d'inclure une mesure plus globale des « liens faibles » tissés autour des deux communautés linguistiques majoritaires du Québec pour mieux cerner l'importance de la prise de contact avec le groupe majoritaire local sur l'insertion professionnelle des immigrants. Cette mesure devrait prendre en considération les liens créés dans les lieux de formation et de travail, mais aussi ceux tissés dans le voisinage, les milieux scolaires des enfants des immigrants et toutes autres activités sociales. De plus, une mesure globale des « liens forts » tissés autour de la famille et de la communauté ethnique pourrait être construite, afin de permettre une comparaison entre les effets des liens faibles et celui des liens forts sur le processus d'insertion en emploi des immigrants à différents moments de leur établissement.

## PUBLICATIONS

MAHEUX, Hélène (2004). « La langue et le positionnement des immigrants sur le marché du travail : les dix premières années d'établissement au Québec », Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Montréal.

[http://www.ceetum.umontreal.ca/thes\\_mem/H%E9I%E8ne%20Maheux-%20m%E9moire%20version%20FINALE.pdf](http://www.ceetum.umontreal.ca/thes_mem/H%E9I%E8ne%20Maheux-%20m%E9moire%20version%20FINALE.pdf)

### L'équipe de recherche

- Jean Renaud, Département de sociologie, Université de Montréal
- Hélène Maheux, étudiante, Département de sociologie, Université de Montréal

### Partenaire associé au projet

- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec

### Organisme subventionnaire

- Centre Métropolis du Québec – Immigration et métropoles

Pour obtenir plus d'informations sur cette étude, veuillez communiquer avec l'équipe de recherche dont les coordonnées apparaissent à la section Domaine 2 du site Web d'Immigration et métropoles.

La présente *Capsule recherche* fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée des projets de recherche menés par les chercheurs d'Immigration et métropoles. Pour consulter d'autres feuillets, visitez notre site Web à

[www.im.metropolis.net](http://www.im.metropolis.net)

ou communiquez avec

Centre Métropolis du Québec  
Immigration et métropoles  
INRS – Centre Urbanisation Culture Société  
385, rue Sherbrooke Est  
Montréal, QC Canada H2X 1E3  
Téléphone : 514.499.4084  
Courriel : [im-metropolis@umontreal.ca](mailto:im-metropolis@umontreal.ca)